

LES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT DES NOUVEAUX PLANTEURS DANS LE COULOIR D'ANTSEVA

L'arrivée massive, dans le couloir d'Antseva, de néo-ruraux ou planteurs attirés par les revenus de la culture du coton a quelque peu bouleversé l'activité agro-pastorale jusque là dominante dans cette zone.

Qui sont ces nouveaux planteurs ? Pour quelles raisons ces citoyens se lancent-ils dans cette culture commerciale ? Quelles sont les conséquences du développement de la culture du coton sur les autres activités agricoles, sur le finage, sur la tenure foncière etc.?

Comment cette activité favorise-t-elle l'introduction de nouvelles techniques agricoles, de nouvelles formes de travail et de rémunérations et provoque, dans le même temps l'accumulation des terres et leur appropriation individuelle ?

Enfin, la mévente du coton liée à la chute des cours, sur le marché mondial, à la baisse de la productivité va-t-elle provoquer un retour de ces planteurs en ville ou bien alors ces derniers vont-ils se tourner vers une autre activité agricole également rémunératrice comme la culture du manioc, au risque, de provoquer une surproduction ?

Et pour conclure, où va l'argent du coton et maintenant du manioc ? En définitive qui profite de ce développement, de la ville ou de la campagne ?

LES DONNEES, LEUR COLLECTE ET LEUR ELABORATION.

L'enquête sur laquelle s'appuie cet article a été menée dans la ville de Tuléar où réside la grande majorité de ces néo-ruraux.

Nous avons pu obtenir de la Société HASYMA, la liste des 164 planteurs inscrits pour la campagne 1985-86. L'échantillon sur lequel nous avons travaillé et qui représente un total de 19 personnes n'est pas totalement représentatif de l'ensemble de population. Notre enquête, intervenant au plein moment de la crise qui frappe cette culture, un certain nombre de personnes peu nombreuses certes, mais

importantes par la nature de leur activité se sont dérochées à nos questions . Certains planteurs venaient d'apprendre qu'on leur refusait un prêt bancaire ce qui les plongeait dans une situation financière très difficile et on comprend qu'ils n'avaient "pas la tête" à se prêter à une enquête.

Le travail de collecte des données s'est donc révélé fort délicat en raison d'une réticence quasi générale, il est bien évident que toutes les questions qui ouvraient sur les aspects financiers du problème éveillaient immédiatement la suspicion, au moment où la Banque faisait ses comptes !

Les plus réticents étaient ceux qui vivent et s'enrichissent du *kilaboly*, marché parallèle du coton. Ils craignaient, bien sûr, ce qui naturellement n'était pas notre intention, que notre enquête mette au jour leur activité personnelle dans ce domaine et de s'en trouver ainsi déconsidérés.

Nous avons procédé par entretiens directs avec les 19 personnes intéressées, entretiens semi-directifs construits autour d'un certain nombre de questions :

- . situation familiale, âge etc..., groupe ethnique d'appartenance, situation professionnelle,
- . conditions d'accès à la terre, surface etc..., date d'installation, localisation.
- . techniques et personnel utilisés, rendements etc...
- . relations avec HASYMA.
- . utilisation des ressources obtenues du coton,
- . projets.

Une fiche de synthèse a été mise au point pour chaque entretien et l'ensemble de ces fiches constitue la base de notre information à laquelle il faut ajouter tous les éléments obtenus auprès de HASYMA.

LES NOUVEAUX PLANTEURS.

• Origines socio-professionnelles.

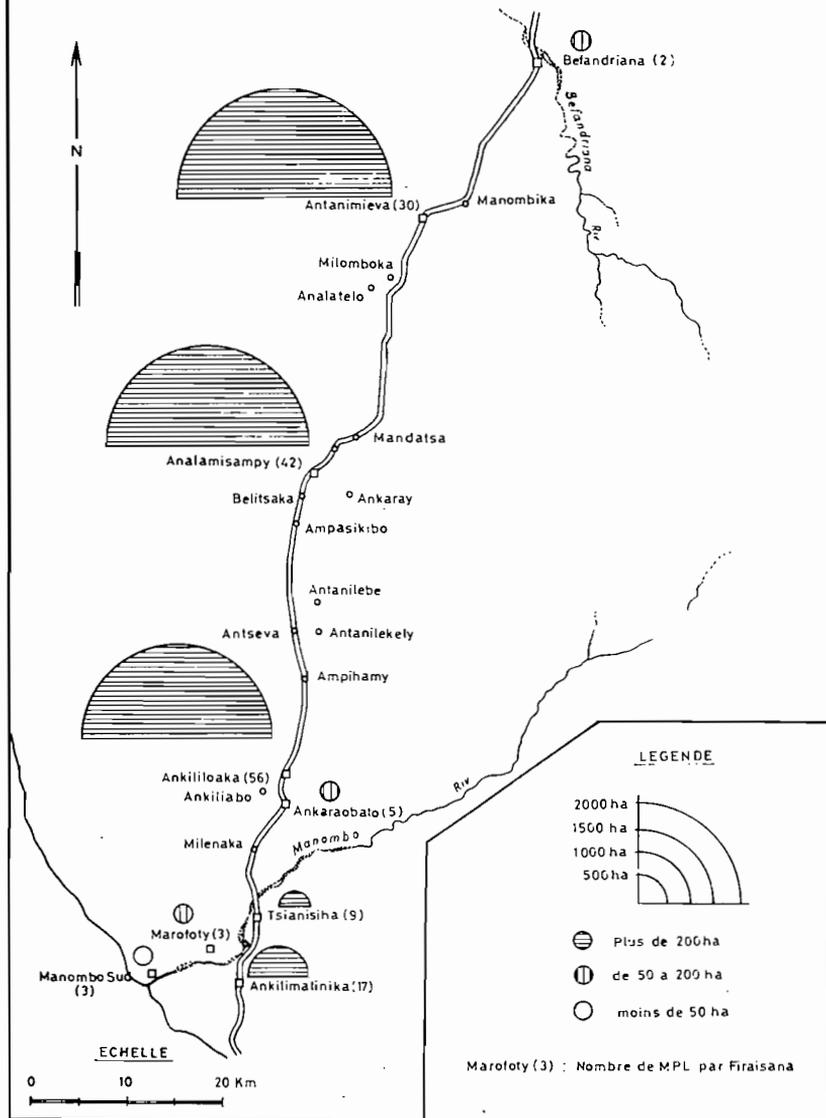
Dans leur majorité, les planteurs appartiennent au groupe *masikoro-vezo* qui sont les *tompontany* (maître de la terre) dans cette région. Néanmoins, comme le montre le tableau ci-dessous :

Origines ethniques des planteurs enquêtés.

ETHNIE	Nombre des MPL
Masikoro-vezo	14
Merina-Betsileo	03
Antanosy	01
Mahafale	01
TOTAL	19

(MPL : signe utilisé par HASYMA pour désigner les planteurs)

SUPERFICIES CULTIVEES EN COTON ET NOMBRE DE NOUVEAUX
PLANTEURS PAR FIRAISAMPKONTANY (EX-CANTONS)
DANS LE COULOIR NATUREL D'ANTSEVA



Un certain nombre d'autres groupes ethniques *mpiavy*, (nouveaux-venus), sont également présents.

On trouve des Mahafale, des Antanosy, des Antandroy, des Betsileo et des Merina et même des Indo-Pakistanaï. Les Merina, généralement sont des *valovôtaka*, dont les parents sont installés dans la région depuis longtemps et qui ont contracté des alliances matrimoniales avec les *tompontany* masikoro ou vezo.

Même si ce type d'opposition est toujours un peu aléatoire, il est possible de distinguer deux catégories de planteurs à savoir les petits et moyens planteurs d'un côté et les grands exploitants de l'autre.

La catégorie des petits planteurs est de loin la plus dynamique et la plus importante numériquement. Malgré la faiblesse des revenus, ces derniers déploient une activité intense encouragée par les succès de leurs prédécesseurs portés par le mythe d'un nouvel Eldorado, d'autant qu'il s'agit bien là du seul espoir concret d'apporter un complément de revenu au budget familial (1). En majorité d'origine masikoro, ces petits planteurs ne rencontrent pas de problème pour trouver de la terre. La taille moyenne de leur exploitation varie entre 10 et 40 ha. Certains très entreprenants, tentent de sortir de cette fourchette.

Appartiennent à cette première catégorie, les enseignants, les employés de l'administration, les agents des services agricoles, de la voirie, les employés des maisons de commerce, les mécaniciens de garages. On peut également y ranger des petits travailleurs indépendants, comme les bouchers, les transporteurs etc.

De l'autre côté se trouvent les grands exploitants : médecins, directeurs des Entreprises d'Etat ou chef de service dont la préoccupation est de faire fructifier les capitaux qu'ils détiennent.

Ajoutons également les patrons des entreprises privées ainsi que les Indo-Pakistanaï. En général, pour être plus efficaces ils constituent des sociétés agricoles qui accumulent alors les moyens financiers et les moyens de production. Dans ce cas, la surface de l'exploitation peut atteindre plusieurs centaines d'hectares.

C'est la catégorie des petits planteurs qui va plus particulièrement nous intéresser dans le cadre de cet article.

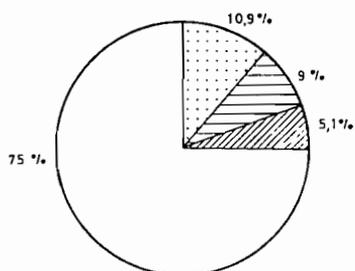
LA RUEE VERS "L'OR BLANC" ET SES MOTIVATIONS.

Le couloir d'Antseva est depuis longtemps une région d'attraction pour les migrants. On y trouve en grande quantité de la terre favorable à la culture du coton et les quelques 6 000 ha mis en valeur cette année, ne représentent qu'une part très réduite de l'ensemble de terres exploitables du couloir.

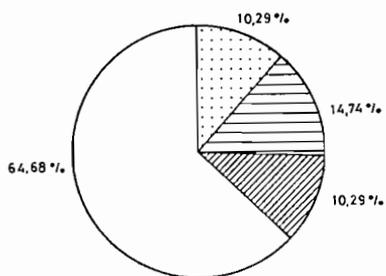
De plus, le coton n'est pas une culture nouvelle, son introduction dans la région date d'une trentaine d'années. A l'origine, seuls les paysans de la région se livraient à cette activité qui entraînait alors en concurrence avec les cultures de rente traditionnelles telles que le pois du Cap et les arachides. Par la suite, ces différentes

(1) Pour HASYMA, le nouveau planteur est un planteur privé. L'ascension au rang de planteur privé suppose la possession d'un terrain au moins égal à 10 ha.

REPARTITION DES PLANTEURS DE COTON PAR
CATEGORIE D'EXPLOITATION



Campagne 1985-1986



Campagne 1986-1987

Planteurs ayant :



activités ont été peu à peu délaissées, le monopole de la collecte confié à des Sociétés d'Etat en remplacement des commerçants Indo-Pakistanaïens ayant provoqué une détérioration du circuit de commercialisation. Le coton est alors apparu comme l'unique culture de rapport dans la région de Tuléar. De plus, le prix au Kg reste inchangé du début à la fin de la campagne, quelque soit le tonnage obtenu alors que les produits vivriers souffrent du manque de débouché lorsque la production devient plus importante.

Cette rémunération "garantie" attire une fraction importante de la population urbaine en particulier ceux qui disposent d'un faible revenu familial.

Une culture assistée et rémunératrice

Dans l'histoire agricole de cette partie méridionale de la Grande Ile, le coton est bien la seule culture qui bénéficie d'un double privilège : un appui financier apporté par la Banque des Paysans Producteurs ou Bankin'ny Tantsaha Mpamokatra (B.T.M.) et un soutien technique assuré par la Société HASYMA(2) et le CENRAREDU (3).

Ces mesures d'accompagnement ont été très bien accueillies : d'un côté, le planteur échappe aux prêts pratiqués à des taux usuraires; de l'autre l'accès aux machines agricoles rend les travaux moins pénibles et augmente la productivité.

Contrairement aux autres cultures commerciales, le coton n'a jamais connu de problèmes de débouché depuis son introduction dans la région de Tuléar puisque HASYMA qui détient le monopole exclusif du commerce du coton achète toutes les récoltes. De plus, ce produit, et c'est bien là un phénomène original, connaît une hausse régulière des prix payés aux producteurs. De 46 FMG en 1964, le prix au kilo de Stoneville est passé à 278 FMG en 1986.

Un complément de revenu pour les petits salariés.

A Tuléar, le nombre moyen d'enfants par foyer se rapproche du chiffre établi pour le milieu rural : une moyenne de 5 enfants et l'on a noté des cas extrêmes de 13 ou même 28 enfants !

On peut dire que les difficultés financières des petits fonctionnaires, salariés modestes, etc., augmentent en exacte proportion avec l'importance de leur famille d'autant que leur pouvoir d'achat est constamment limé par la hausse des prix de la plupart des produits de base. Dans bien des cas, ce qui est gagné sera entièrement absorbé par l'achat de denrées alimentaires car à la différence des comportements ruraux, le petit fonctionnaire pratique la "politique du ventre plein". Il ne reste donc plus rien dans le budget familial pour les autres postes de dépenses (scolarisation des enfants, vêtements, frais sanitaires etc.)

(2) HASYMA ou Hasy Malagasy (cotons malgaches) - Dénomination malgache prise par la CFDT Compagnie française pour le Développement des Fibres textiles) en 1978 lorsque la participation de l'Etat malgache devint majoritaire.

(3) Centre National de la Recherche Appliquée au Développement rural. Centre d'expérimentation et de sélection de variétés de coton et centre de recherche entomologique sur les parasites du coton qui travaille pour HASYMA.

L'absentéisme étant largement pratiqué puisque chacun "se débrouille" pour améliorer l'ordinaire, ces néo-ruraux disposent donc d'un minimum de temps libre pour se lancer dans l'aventure du coton et s'inscrivent sur la liste des planteurs privés dans l'espoir d'apporter un complément substantiel et régulier au budget familial.

Vers une accumulation capitaliste.

Ainsi que nous l'avons vu plus haut, l'objectif n'est pas de même nature pour les grands exploitants qui cherchent à obtenir le meilleur rendement possible pour leurs capitaux. Il va de soi que les "avantages" tirés de la culture du coton vont se multiplier dans ce cas. En effet, ces sociétés agricoles ont la possibilité de concentrer tout à la fois les capitaux, les instruments de production et le capital foncier.

LES MODES D'ACCES A LA TERRE.

Depuis toujours, la société *masikoro* est une société d'éleveurs de sorte que le pays a été modelé par l'élevage, la majeure partie des terres étaient réservées au bétail. Au niveau de chaque *Firaisana* ou ex-canton, le finage est dessiné par les terrains de parcours réservés au troupeau (*toets' aombe*).

Le développement de la culture du coton, culture spéculative qui provoque un afflux de néo-ruraux, va se faire au détriment du *toets'aombe* et ouvrir une concurrence de plus en plus vive pour l'obtention de terrains de culture.

Le droit coutumier.

Le premier mode d'accès est l'héritage. Les premiers occupants (*tompontany*) sont propriétaires (au niveau du lignage) de la terre alors qualifiée de *tanindrazana*, terre des ancêtres, dont les descendants, sont les héritiers.

Quelqu'un, parti vivre et travailler en ville, peut donc recevoir en héritage au même titre que ceux qui sont restés au village, une partie du *tanindrazana*. L'héritier est alors le seul propriétaire de son terrain dont il peut faire ce qu'il veut, le cultiver, le louer voire le vendre (4).

Certains héritages ne proviennent pas des ancêtres mais simplement du père de l'héritier qui peut avoir obtenu lui-même un terrain au temps de la colonisation. C'est l'exemple de ce planteur d'Andrevo-haut qui a hérité de son père d'un terrain de 160 ha. Son père qui avait servi dans l'armée coloniale avait lui-même reçu ce terrain de l'administration française. Egalement pour ce planteur d'Ankililoaka qui a hérité d'une concession de 300 ha achetée par son père à des Indo-Pakistanaïis.

Le contrat coutumier ou titike.

Quand l'intéressé est étranger au village ou au *Firaisana* il doit passer un contrat pour obtenir une terre à cultiver. Il formule sa demande auprès du Président

(4) Cette dernière solution peut quelquefois poser des problèmes à l'intérieur de la famille.

du *Fokontany* (ex-commune), au *fokonolona* (assemblée des villageois) ou bien à une personne qui est disposée à le satisfaire.

Une fois la demande accordée, le nouveau-venu doit être admis au sein de la communauté villageoise, établissant une relation de bonne entente et de bon voisinage avec le village (*filongoa*) par l'intermédiaire d'un serment ou *titike*.

A l'occasion d'un *titike*, le nouveau venu jure sur sa vie et sur celle de sa famille de ne pas trahir, ni porter préjudice à qui que ce soit dans le pays sous peine d'une malédiction qui s'abattra sur toute sa parenté. Enfin, il doit sacrifier un boeuf ou une chèvre pour sceller le pacte et offrir à boire à tout le village.

Toutefois le président du *fokontany*, (chef du village) peut dispenser un nouvel arrivant du serment en lui accordant sa confiance au vu et su de tout le monde. De même, s'il existe déjà un lien avec la famille donatrice (lien de fraternité par le sang par exemple), on ne prononce pas d'autre serment puisque le premier sert une fois pour toutes.

L'appropriation privée des terres.

C'est un phénomène récent qui concernait autrefois les colons européens et les Indo-Pakistanaïis. Le mouvement d'appropriation de la terre a pris une telle ampleur avec l'extension de la culture cotonnière que l'on peut parler d'une véritable emprise foncière de la ville sur la campagne.

Malheureusement les données nous manquent qui permettraient de prendre une mesure exacte de ce phénomène.

Ces grands domaines sont généralement d'anciennes concessions rachetées aux colons. L'acquisition se fait aussi progressivement par l'achat de champs qui s'ajoutent les uns aux autres. Cette installation des citadins n'est pas sans provoquer des réactions de la part des paysans (5) et certaines familles ont même borné leur *toets'aombe* pour tenter de mettre un terme à l'extension des grandes exploitations.

TRANSFORMATION TECHNIQUE ET CHANGEMENTS SOCIAUX.

Le boom du coton a favorisé l'introduction de nouvelles techniques agricoles dans une région où les techniques agricoles étaient fondées sur l'extensivité avec la pratique du défrichement par le feu, sans dessouchage (ou *hatsake*).

Ainsi, aux petites parcelles irrégulières "traditionnelles" succèdent les grandes parcelles géométriques, imposées par la culture moderne et l'ampleur des surfaces à travailler suppose l'introduction de machines agricoles afin de respecter les délais du calendrier agricole.

La mécanisation et la motorisation de l'agriculture vont induire, dans ces conditions, l'apparition de nouvelles formes de travail.

(5) Comme ce qui s'est passé à Ranorara (Firaisana d'Ankilloaka) où la Société ROSO qui voulait vendre une concession de 4.000 ha d'un seul tenant (ayant appartenu à un colon) s'est heurtée au refus des paysans de vider les lieux.

Les transformations techniques.

Le coton est par définition une culture intensive et exigeante qui nécessite une préparation rationnelle du sol : labour, pulvérisage, billonnage. De plus, le coton exige un respect rigoureux du calendrier car tout retard est pénalisé par une baisse de la production. Les planteurs pour répondre à cette exigence, sont donc contraints d'utiliser une charrue (*menakely*) attelée ou un tracteur. Il est intéressant de s'arrêter sur cette coexistence de deux techniques : la culture attelée et la culture motorisée. Elles assurent les mêmes travaux, du moins pour le labour mais le rythme de travail est différent, plus rapide pour le tracteur.

Tout planteur rêve, d'être propriétaire de son tracteur et le tableau d'échantillonnage est très révélateur de cette aspiration. En effet, sur 19 planteurs interrogés (6), 15 ont loué des tracteurs et cela pour une somme très importante (30.000 FMG l'ha) ce qui montre bien l'intérêt porté à ce moyen technique. L'utilisation du tracteur est très valorisée, alors que la culture attelée semble être dédaignée : sur 19 planteurs, 3 seulement ont utilisé la charrue. Toujours est-il que la charrue continue à être utilisée, et ceci pour trois raisons essentielles.

Tout d'abord, pour réduire ses dépenses, le planteur préfère utiliser cet instrument en prenant soin de commencer les travaux très tôt afin de les achever au meilleur moment pour les semences. Souvent, un planteur bien organisé peut commencer ses travaux avec la charrue dans l'attente que le propriétaire du tracteur ait fini son propre terrain avant de l'utiliser à son tour et aussi gagner du temps.

En définitive, le choix entre culture attelée et culture motorisée est fonction de la surface du terrain. Cela revient beaucoup trop cher d'utiliser un tracteur pour une parcelle exiguë.

L'état actuel de mécanisation ou de motorisation de l'agriculture ne suffit pas à toutes les façons culturales et suppose donc le recours à la main d'oeuvre salariée ou familiale.

Apports de capitaux et prêts bancaires.

Le financement de la campagne est pris en charge par la B.T.M (cf...) qui accorde aux planteurs de coton, des prêts à un taux d'intérêt annuel de 24 %.

A l'origine, tout planteur qui dispose d'une exploitation d'au moins 10 ha (certifiée comme telle par HASYMA), peut bénéficier d'un prêt. HASYMA établit le compte prévisionnel d'exploitation sur lequel la banque se fonde pour fixer le montant du prêt selon chaque catégorie d'exploitation et en fonction de la variété de coton cultivé. Le compte prévisionnel d'exploitation récapitule toutes les dépenses occasionnées par la culture du coton, définit le rendement que doit atteindre l'exploitant pour obtenir un bénéfice et calcule la valeur de la production. Le compte prévisionnel doit permettre d'évaluer le bénéfice net qui sera empoché par ce planteur.

(6) Une seule personne possédait un tracteur.

1^{er} exemple :

Superficie : 10 ha
Variété : Stoneville
T o t a l (en milliers de FMG)

FRAIS FIXES :

• Frais généraux	384
• Location matériel	499
• Approvisionnement	1 137
• M0 travaux agricoles	520
• Traitement insecticide	60
Total :	<u>2 594</u>

Seuil de rentabilité permettant d'équilibrer les frais fixes.

$$\frac{2\,594\,000}{235 \times 10} = 1.104 \text{ kg}$$

FRAIS PROPORTIONNELS

Récolte coton graine

Organisation	40
Frais de cueillette	325

RECAPITULATIF DES DEPENSES

Frais fixes	2 594
Frais proportionnels	365
T O T A L	<u>2 959</u>

RECETTES

Vente coton graine

I qualité 13.000 x 235	3 055 000
------------------------	-----------

RESULTAT DE L'EXPLOITATION

• Pour un rendement de	1 300 kg/ha
et une production de	13.000 kgs
TOTAL des dépenses	2 959 000
TOTAL des recettes	3 055 000
BENEFICE de l'exploitation	96 000

2^{ème} exemple :

Superficie : 15 ha
Variété : Acala
(en milliers de FMG)

Total

FRAIS FIXES

• Frais généraux	548
• Location matériel	748,5
• Approvisionnement	1 188,3
• MO Travaux agricoles	861,5
• Traitement insecticide	82,5
TOTAL	3 428,8

Seuil de rentabilité permettent d'équilibrer les frais fixes.

$$\begin{array}{r} 3\,428\,800 \\ \hline 240 \times 15 \end{array} = 952 \text{ Kg}$$

RECAPITULATIF DES DEPENSES

• Frais fixes	3 428,8
• Frais proportionnels	527,5
TOTAL	3 956,3

RECETTES

Vente coton graine 1300 x 240 x 15	4 680
------------------------------------	-------

RESULTAT DE L'EXPLOITATION

• Pour un rendement de	1 300 Kg/ha
et une production de	19 500 Kg
TOTAL des dépenses	3 956 300
TOTAL des recettes	4 680 000
BENEFICE de l'exploitation	723 700

Le planteur qui travaille un terrain de 10 ha en coton pluvial (Stoneville) doit ainsi obtenir un prêt de 2 959 000 FMG et celui qui exploite 15 ha en culture irriguée (Acala) devra bénéficier d'un prêt de 3 956 300 FMG (7).

(7) Il convient de noter que ces exemples sont antérieurs à la campagne 1985-86 ; les prix payés aux producteurs étaient à l'époque, de 235 FMG pour le Stoneville et de 240 FMG pour l'Acala. Nous voulions seulement montrer comment fonctionne un compte prévisionnel d'exploitation.

Après 1984, au lendemain du boom du coton, face à la multiplication des demandes de prêts et surtout devant le volume important des impayés, la B.T.M. a pris des mesures restrictives à l'encontre de ces nouveaux planteurs. C'est ainsi qu'elle a exigé pour la campagne 1985-86 un apport personnel égal à 33 % du montant du prêt. Cet apport correspond aux frais de préparation du sol (labour, pulvérisage, billonage). Le prêt est donc consenti aux seuls planteurs qui ont fini de préparer préalablement leur champ et l'accomplissement de ces travaux doit être contrôlé par les agents de la Banque et de HASYMA.

Le refus d'accorder un prêt à tout planteur débiteur a jeté le désarroi chez les exploitants dont beaucoup sont couverts de dettes. Enfin, les planteurs débutants, jugés inexpérimentés se voient également refuser l'accès au crédit.

Tout cela ne laisse pas de provoquer de vives incriminations chez les planteurs...

De nouvelles formes de travail.

La culture du coton, nous l'avons vu, est une culture exigeante qui nécessite une masse importante de main-d'oeuvre.

La forme la plus répandue de travail salarié dans le couloir d'Antseva est le *kibaroa* ou travail à la tâche, la plus adaptée à la culture du coton, quand il faut réaliser les travaux les plus divers, du semis à la récolte, dans les délais les plus brefs, alors que la machine n'est pas utilisable.

Le plus souvent, ces tâches sont effectuées par les paysans, habitués aux rudes travaux agricoles qu'on appelle alors *mpanao kibaroa*, en quelque sorte journaliers, femmes et enfants employés essentiellement pour la récolte.

En bonne politique et pour éviter les frais de déplacement, le recrutement se fait sur place. Il existe néanmoins des planteurs qui font venir des "chômeurs" de la ville car ces derniers acceptent des salaires plus bas.

Le travail à la tâche obéit à un rythme rapide : le salarié a toujours un besoin pressant d'argent et l'exploitant est pressé de voir le travail s'achever.

Les salaires varient souvent d'un *fokontany* à l'autre:

. une forte demande de main d'oeuvre dans la même période fait monter les salaires.

Si le semis est précoce, la main d'oeuvre sera pléthorique et donc bon marché car les paysans ne sont pas recherchés de tous côtés mais se trouvent en pleine période de soudure et donc acceptent des bas salaires. La situation est bien différente quand tout le monde sème en même temps et donc recherche de la main-d'oeuvre de peur de rater le calendrier agricole. Les tâcherons profitent de cette situation, exigeant alors des salaires élevés. Bon nombre de paysans doivent se consacrer pendant cette période à leurs propres cultures, ce qui diminue d'autant le nombre de journaliers présents sur le marché.

. le mode de rémunération des tâcherons influe sur les salaires. Ainsi certains acceptent d'être payés par hectare travaillé, d'autres préfèrent être rétribués par carré dont le côté est égal à 5 fois la longueur du manche de la bêche (*antsoro*).

Tout dépend du besoin en argent et du temps disponible. Quelqu'un qui a besoin d'une somme importante devra choisir le salaire à l'ha (environ 15.000 FMG l'ha pour le sarclage); en revanche celui qui veut seulement s'acquitter d'une petite dette, pourra travailler quelques carrés à raison de 250 FMG la pièce.

Entre planteurs privés la concurrence peut être déloyale, les petits planteurs ne pouvant proposer pour le même type de prestations le salaire offert par les grands propriétaires, qui utilisent ce moyen pour "monopoliser" la main-d'oeuvre disponible au moment des goulots d'étranglement. Diverses tentatives ont été faites pour fixer un prix à la tâche égal pour tous les employés, comme certains, parmi les plus défavorisés le souhaitaient...

Le salaire payé au mois est très peu répandu et seuls, le "commandeur" qui dirige le tâcheron et le gardien sont mensualisés.

L'invitation de culture ou l'entraide (rima) telle qu'elle était pratiquée autrefois subsiste à côté du travail salarié. Devant une importante tâche agricole tels, le défrichement, le sarclage et même la récolte, le propriétaire du champ invite pour l'aider des membres de sa famille, des voisins et devra alors en échange leur donner à manger et à boire, et ainsi de suite, à tour de rôle. Cette vieille pratique pourtant tend à disparaître et reste seulement utilisée par les planteurs masakoro dont la famille est présente dans le village.

Enfin, il existe une forme de travail qui supplée, en quelque sorte, l'absentéisme de l'exploitant. Retenu par sa fonction en ville, le planteur n'a pas la possibilité de surveiller régulièrement tous les travaux agricoles. Il doit donc pouvoir compter sur les membres de sa famille, sa femme qui ira s'installer à la campagne, ses fils, s'ils sont assez grands pour suivre le bon déroulement des travaux. L'essentiel du travail consiste à préserver les cultures et la récolte contre d'éventuels dégâts et contre les feux de brousse. Certains salarient un gardien pour accomplir ces tâches. A cet égard, la polygamie peut apporter le surplus de bras nécessaires à cette division familiale du travail, puisque certains prennent femme là où se trouve leur terrain.

Une agriculture capitaliste.

La tendance à la concentration des terres se confirme nettement ainsi, sur les 164 planteurs inscrits en 1986, 13 disposent d'exploitations dont la surface varie entre 100 et 400 ha . Il s'agit de propriétaires individuels, ou d'exploitants groupés en sociétés agricoles relativement puissantes.

En réalité, ces grands domaines ne sont pas cultivés entièrement bien que ces sociétés obtiennent des prêts importants compte-tenu de leur superficie.

Un certain nombre de pratiques spéculatives se développent autour de la culture du coton. Le marché parallèle ou *kilaboly* en est une forme exemplaire. Cette pratique consiste à acheter le coton à 150 FMG le Kg autant que la superficie de son terrain peut l'autoriser, avant la campagne de collecte, aux paysans en difficulté, endettés auprès de HASYMA ou pressés d'obtenir une rentrée d'argent. Le coton est ensuite revendu au cours officiel (278 FMG le Kg) à HASYMA.

Cette pratique qui profite beaucoup aux planteurs privés se développe aujourd'hui chez tous les exploitants y compris les petits planteurs.

L'accumulation du capital foncier et du capital financier accompagne l'appropriation privée des matériels agricoles. Le tracteur, outil essentiel pour la culture du coton n'est pas accessible à tout le monde. Sur les 19 planteurs interviewés, un seul possédait un tracteur.

HASYMA assure la distribution de ce matériel avec beaucoup de sévérité, ne choisissant que les planteurs dont la solvabilité est garantie. Les gros exploitants, le plus souvent, monopolisent le matériel agricole.

De nouveaux rapports de production.

On voit donc se dessiner deux groupes bien distincts dans le "couloir". Un paysannat "traditionnel" de plus en plus contraint de s'employer comme main d'oeuvre pour la culture du coton et des planteurs, grands et petits, venus de la ville introduisant des techniques agricoles modernes et de nouveaux rapports de production.

Nous avons parlé plus haut des différents salariés (tâcherons ou journaliers) mais on assiste aujourd'hui à une multiplication des contrats de métayage entre propriétaires de terrain et paysans. Les planteurs préfèrent confier une partie de leur terre à des métayers ce qui leur revient moins cher que d'employer des tâcherons. Le contrat prévoit un partage à égalité de la production et des travaux agricoles. Le partage des travaux se fait de la façon suivante : le propriétaire du terrain se charge des frais de préparation du sol et le métayer de tous les travaux à façon, du semis à la récolte, ceux-là même qui peuvent être confiés à la main d'oeuvre salariée.

Les métayers, pour des raisons financières évidentes ont difficilement accès aux tracteurs et même aux charrucs. Un hectare de terre à labourer revient à 30.000 FMC, le billonnage s'élève à 19.500 FMC et le pulvérisage à 18.500 FMC. Certains, la plupart du temps, se contentent de semer à plat, sans billons.

BILAN ET PERSPECTIVES.

La désillusion des nouveaux planteurs.

Pour beaucoup, c'est la fin des illusions. Certains pensaient s'enrichir; d'autres plus modestes voulaient apporter un complément de revenu au budget familial, mais tous découvrent que le coton est une culture difficile et coûteuse par les divers travaux qu'elle nécessite et les intrants qu'elle exige. De plus, l'extension effrénée des surfaces cultivées en coton a provoqué un recul des cultures vivrières provoquant un renchérissement de ces produits sur les marchés (maïs, manioc) et beaucoup se disent qu'il aurait été "plus rentable" de faire du riz ou du manioc.

Chez les petits planteurs, face à l'échec de la campagne 1985-86 (8) c'est l'impasse totale. Ils s'installent dans un endettement chronique et, pères de famille nombreuse, ils doivent faire face à une montée en flèche des denrées alimentaires.

(8) Suite à l'invasion d'une cochenille contre laquelle les insecticides étaient inadaptés, les rendements se sont effondrés.

Débiteurs à la banque, ils se trouvent contraints d'emprunter à des taux usuraires pour assurer la survie de leurs proches. De plus, la B.T.M. supprime maintenant son appui financier à tout exploitant débiteur et HASYMA menace de ne plus avancer d'intrants à ceux qui n'ont pu s'acquitter de leurs dettes.

En 1986, contrairement aux années précédentes, le paiement du coton s'est effectué par tranches de 25 % du total des versement échelonnées du mois d'août au mois de décembre. Ainsi, dans bien des cas, les bénéficiaires n'ont pu être réinvestis dans l'agriculture mais ont été absorbés progressivement par les dépenses familiales.

Les planteurs qui veulent maintenir ou augmenter le taux de rendement se trouvent confrontés à un autre problème: l'accès aux machines agricoles. Compte tenu de l'importance de la demande et des problèmes de délais imposés par le calendrier cultural, (en particulier pour le semis) le nombre des tracteurs disponibles est largement insuffisant et de plus ces tracteurs sont monopolisés pour travailler les terres de ceux qui en sont les détenteurs (9).

Les mesures restrictives prises par la Banque et HASYMA ont frappé un grand nombre de producteurs de coton, notamment dans les rangs des petits planteurs (10). Les planteurs débiteurs ont créé un syndicat pour négocier avec la Direction générale de la B.T.M.. Ces négociations n'ont donné aucun résultat et la plupart de ces planteurs débiteurs ont maintenant choisi de se tourner vers les cultures vivrières.

Quel avenir ?

Le manioc est une culture indépendante qui ne nécessite pas le concours de la Banque et de HASYMA, et qui présente aux yeux des paysans l'avantage :

- . d'être peu exigeante
- . de trouver facilement des débouchés à un bon prix
- . d'atteindre de bons rendements, 4 à 5 tonnes par ha sur les champs cultivés auparavant en coton et considérés comme une jachère.

Enfin, devant la crainte d'être emprisonné pour dettes, le manioc permet de dégager des ressources pour rembourser la Banque.

Ce nouvel engouement pour le manioc, se heurte pourtant à une pénurie de boutures, et certains planteurs, pour cette raison ont dû renoncer à cette culture.

Mais surtout, ces nouveaux cultivateurs grossissent les rangs des ruraux et leur production ajoutée à celle des autochtones, risque fort de provoquer une saturation du marché. On peut donc craindre une mévente du manioc avec comme conséquences :

(9) Cf. J.M. HORNER

(10) Sur les 164 planteurs inscrits l'année dernière, il n'en reste plus actuellement que 69 constitués en majorité de gros exploitants.

. les néo-cultivateurs ne rentreront pas dans leurs frais (achat et préparation des boutures, mise en terre).

. un certain nombre vont quitter l'agriculture ce qui va provoquer une baisse de leurs revenus familiaux en ville.

. les villageois seront privés des revenus provenant de la vente de l'excédent de leur production de manioc et donc contraints de s'employer comme ouvriers agricoles ou métayers chez les gros exploitants.

. les planteurs agréés par contre, sont satisfaits des dispositions prises par la B.T.M. et HASYMA qui éliminent la concurrence entre les petits planteurs pour le recrutement des journaliers (*mpanao kibaroo*). L'absence des petits planteurs va néanmoins freiner la spéculation (*kilaboly*) avec le marché parallèle du coton en obligeant ceux qui s'y livraient à produire eux-mêmes le coton qu'ils vendent.

AOMBE 1

ELEVAGE ET SOCIETE

ETUDE DES TRANSFORMATIONS
SOCIO-ECONOMIQUES
DANS LE SUD-OUEST MALGACHE :

L'EXEMPLE DU COULOIR D'ANTSEVA



E R A 1987

Michèle FIELOUX - Jacques LOMBARD

EDITEURS SCIENTIFIQUES

M.R.S.T.D.

O.R.S.T.O.M.

SOMMAIRE

1. M. FIELOUX, J. LOMBARD AVANT-PROPOS	9
2. J.M. HOERNER LE "BOOM" DU COTON DE 1982 A 1986	13
3. J. LOMBARD, J.R. SÔLO LES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT DES NOU- VEAUX PLANTEURS DANS LE COULOIR D'ANTSEVA	27
4. L. RAKOTOMALALA REFLEXION SUR LA NOTION D'ESPACE PASTORAL DANS LES SUD-OUEST DE MADAGASCAR	43
5. L. RAKOTOMALALA LA PARTIE SEPTENTRIONALE DU COULOIR D'ANTSEVA : LE PROBLEME DES RAPPORTS ENTRE L'AGRICULTURE ET L'ELEVAGE	53
6. M. FIELOUX, L. RAKOTOMALALA DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET TRANSFORMA- TION DES TERRITOIRES PASTORAUX	61
7. E. FAUROUX - (Travail collectif sous la direction de) LES NOUVEAUX PATURAGES FORESTIERS DE LA REGION DE SALARY	85

8. M. FIELOUX, J. LOMBARD LA FETE DE L'ARGENT OU LE "BILO" DU COTON	133
9. M. FIELOUX FEMMES, TERRE ET BŒUFS	145
10. D. RAZAFIMANANTSOA LA COMMERCIALISATION DES BOVIDES DANS LE SUD-MANOMBO	163
11. A. ANDRIAMBOLOLONA, L. RAKOTOMALALA COMMERCIALISATION DES PRODUITS VIVRIERS, 1986-1987	179
12. ANNEXES	189
13. BIBLIOGRAPHIE	207
14. LEXIQUE DES TERMES MALGACHES	215

CARTES ET PLANS

- Figure 1	: Le couloir naturel d'Antseva	8
LE "BOOM" DU COTON DE 1982 A 1986		
- Figure 1	: Localisation des périmètres cotonniers dans le Sud-Ouest Malgache. (Classification par "Zone" selon HASYMA).....	15
- Figure 2	: Variations des superficies cultivées en coton dans le Sud-Ouest selon les secteurs.....	16
- Figure 3	: Les aspects internationaux de la culture du coton	24
LES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT DES NOUVEAUX PLANTEURS DANS LE COULOIR D'ANTSEVA		
- Superficies cultivées en coton et nombre de nouveaux planteurs par Firaisam-pokontany (ex-canton) dans le couloir d'Antseva.		29
- Répartition des planteurs de coton par catégorie d'exploitation. ...		31
REFLEXION SUR LA NOTION D'ESPACE PASTORAL DANS LES SUD-OUEST DE MADAGASCAR		
- Figure 1	: Présentation générale du Sud-Ouest de Madagascar	44
- Figure 2	: Schéma typique de l'espace pastoral dans le Sud-Ouest Malgache.	45
- Figure 3	: Les espaces pastoraux du Sud-Ouest de Madagascar	48
- Figure 4	: Manantsa (espace pastoral et mouvements des troupeaux).	50
LA PARTIE SEPTENTRIONALE DU COULOIR D'ANTSEVA : LE PROBLEME DES RAPPORTS ENTRE L'AGRICULTURE ET L'ELEVAGE		
- Figure 1	: Le couloir d'Antseva (présentation générale)	54
DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET TRANSFORMATION DES TERRITOIRES PASTORAUX		
- Carte 1	: Ampihamy et Beravy-Haut (couloir d'Antseva, Situation géographique).	62
- Carte 2	: Evolution d'un territoire (du toets'aombe classique à l'espace agro-pastoral).	64

- Carte 3	: Le territoire d' Ampihamy (avant le boom du coton, sept. 1986).	69
- Carte 3 bis	: Le territoire d' Ampihamy (après le boom du coton) sept. 1986.	70
- Carte 4	: Le toets' aombe d' Ambatomainty-Andreforefo (Sud-Ouest d' Ampihamy).	72
- Carte 5	: Beravy-haut (avant le boom du coton).....	74
- Carte 5 bis	: Beravy-haut (après le boom du coton sept.1986)	75
- Carte 6	: Migration des troupeaux (Beravy Haut et Ampihamy).....	77
- Carte	: Evolution de l'espace pastoral à Beravy-Haut.	78
- Carte 8	: Le clan Valiantsoa (d' Ambarobe à l'actuel Beravy-Haut).....	80
- Carte 9	: Beravy-Haut (répartition spatiale des groupes claniques).	81
	- Les parcs et la division du troupeau (clan Valiantsoa) Beravy-Haut, sept. 1986.	82
LA COMMERCIALISATION DES BOVIDES DANS LE SUD-MANOMBO		
- Figure 1	: Entrées et sorties des bovidés en 1985 pour chaque Fokontany.	169
- Figure 2	: Ventilation des bovidés commercialisés dans le Sud Manombo en 1985.	173
- Figure 3	: Marché d' Ankililoaka et d' Ankilimalinika en 1985 (variations mensuelles des bovidés vendus par catégorie).	174
COMMERCIALISATION DES PRODUITS VIVRIERS, 1986-1987		
- Croquis 1	: Le marché hebdomadaire d' Ankililoaka	183
ANNEXE 3		
- Plan de Salary (village), juillet 1986.		200
- Organisation spatial du quartier d' Amboanio II et d' une maison Vezo Salary (juil. 1986).		201
- Plan schématique de la grotte de Salary.		204